Département de la Haute-Marne - 1re circonscription

Élections législatives du 28 mars 1993

Charles FÈVRE

Député sortant

Candidat d'Union UDF-RPR

Union Pour la France

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

***Plus de 34 % des électrices et des électeurs** m'ont apporté leurs suffrages le 21 Mars. Ils ont approuvé à travers ma candidature la **démarche de l'union UDF-RPR** si nécessaire pour redresser demain la situation, et ont ainsi sanctionné les deux candidats de la désunion et de la division.*

***Je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui m'ont accordé leur confiance.** J'y ai été très sensible car elle témoigne de l'inlassable travail que j'ai effectué dans notre département depuis que j'en suis l'élu.*

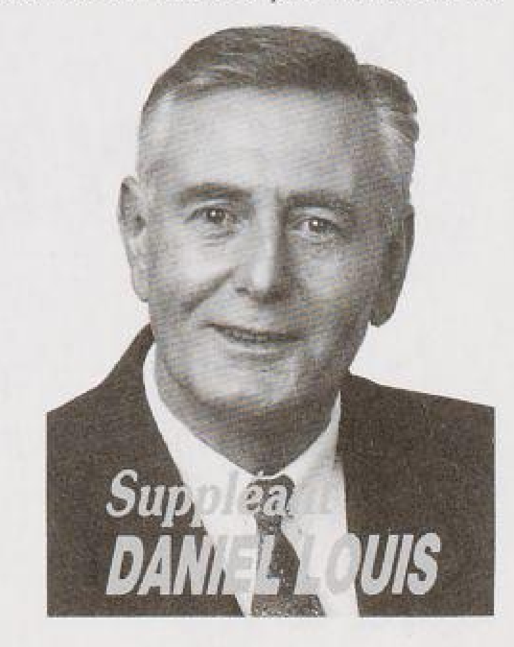
Ma campagne a été comme toujours dynamique, efficace et de qualité, car j'estime que la qualité manifeste le respect dû à l'électeur et reflète celle du candidat.

***Le 28 mars, il faut que nos électeurs se rassemblent sur mon nom** afin de battre sans ambiguïté le candidat de la gauche qui va essayer de regrouper ce qui reste des forces de gauche.*

*

*Dans toute cette campagne, j'ai observé à quel point **les électeurs souhaitaient l'alternance,** conscients de l'usure des socialistes et de leur incapacité à proposer des mesures crédibles. Mais surtout, ils étaient convaincus que dix ans de socialisme (1981-1986, 1988-1993) avaient mené la **France dans une situation très grave.***

***Bien des dossiers sont urgents :** l'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage, les retraites, la Sécurité Sociale et l'assurance-chômage, la maîtrise de l'immigration, les finances publiques délabrées, l'agriculture abandonnée et ligotée par la PAC et le GATT, la décentralisation dont les effets pervers doivent être supprimés, la qualité de vie et l'environnement, l'Europe qu'il faut continuer à construire bien que pour l'instant on en ressente plus les inconvénients que les avantages, etc.*



*Mais il y a un **dossier fondamental auquel il faut s'atteler immédiatement, celui de l'emploi.***

3.000.000 de chômeurs auquel il faut ajouter au moins 1.500.000 emplois précaires qui constituent un chômage déguisé, imposent une **puissante action de relance de notre économie, notamment dans le bâtiment et les travaux publics.**

Non, le chômage n'est pas une fatalité de la fin du 20e siècle.

Sa stabilisation puis sa réduction nécessitent une **politique courageuse et volontariste.** La marge de manœuvre que laissent les socialistes au nouveau Gouvernement est certes étroite, mais il n'y a pas de situation désespérée. Nos compatriotes ont su, dans les moments difficiles comme en 1958, faire preuve d'un grand civisme.

L'alternance ramènera d'abord la confiance et l'espoir et **provoquera le sursaut nécessaire au redressement** que notre pays appelle de ses vœux.

*

Si la **Haute-Marne dispose d'atouts incontestables** et bénéficie **d'initiatives marquantes,** elle fait aussi partie des 30 départements ruraux français (près d'un tiers) :

- qui ont perdu des habitants entre les recensements de 1982 et 1990 ;
- qui ont le plus souffert depuis 10 ans d'une décentralisation qui portait en germe des disparités d'évolution et conduit aujourd'hui à une France à deux vitesses.

En cohérence avec la politique nationale de relance de l'économie, **il est indispensable que l'État mette d'urgence en place un plan de revitalisation de ces 30 départements ruraux,** articulé sur les **quatre actions** de fond suivantes :

– logement locatif social,
– aide aux équipements publics d'entraînement,
– défiscalisation sérieuse pour les emplois créés, et destinée à générer une forte implantation d'entreprises petites et moyennes,
– arrêt au moins sur 4 ou 5 ans de la suppression des services publics en milieu rural (postes, perceptions, écoles, etc...).

La solidarité nationale s'impose donc après que, depuis 12 ans, l'État se soit déchargé de ses responsabilités.

Elle rendra plus efficaces les actions que nous devons mener pour l'emploi au niveau départemental : création de **zones d'activités** notamment auprès des quatre diffuseurs autoroutiers qui sont nos poumons et notre aorte, lancement d'une **puissante prospection des entreprises** tant en France qu'en Europe, **accentuation de nos efforts de promotion touristique.**

*

Pendant 15 ans, j'ai mis au service de tous, sans distinction, mon dynamisme, mon expérience, ma connaissance des dossiers et des rouages administratifs, **mon dévouement et ma foi dans l'avenir de la Haute-Marne.**

J'ai aussi **gardé le contact avec toutes et tous,** et organisé comme promis des réunions annuelles dans les chefs-lieux de canton ruraux.

J'ai été surtout présent et disponible pour **régler au mieux les multiples problèmes individuels** qui m'ont été soumis, soit dans mes permanences, soit à mon bureau, soit même à mon domicile.

Demain, pour la France et pour la Haute-Marne, **vous pourrez compter sur moi comme hier.**

Pour ma part, **je compte sur votre confiance renouvelée le 28 Mars prochain.**

Jacques Chirac

Paris, le 20 janvier 1993

Mon cher Charles,

Au moment où la commission nationale d'investiture de l'Union pour la France vient de te désigner pour représenter l'union de l'opposition dans la 1ère circonscription de la Haute-Marne, je tenais personnellement à te dire combien je me réjouis de cette décision.

Je sais en effet l'action qui a été la tienne, tant dans ton département qu'à l'Assemblée nationale, en faveur de la parfaite entente et de l'union de nos familles politiques.

Je te prie de croire, mon cher Charles, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien amicalement à toi,

Monsieur Charles FEVRE
Député de la Haute-Marne
Conseiller général
Maire d'Arc-en-Barrois

CHARLES FÈVRE DÉPUTÉ SORTANT

Licencié en droit – Ancien élève de l'E.N.A.
Vice-Président du Conseil Général – Maire d'Arc-en-Barrois
Ancien Administrateur civil hors classe au Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports

Vu, les Candidats

Imprimerie du Petit-Cloître, Langres.